

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025****Séance : 19h00****Lieu : Salle Tavernier à SEREZIN DU RHONE**

ADMINISTRATION GENERALE	Présentés par
D.2025.109 – 1) Dates et lieux des conseils communautaires sur le 1 ^{er} trimestre 2026	<i>Pierre BALLESIO, Président</i>
D.2025.110 – 2) Révision des statuts communautaires	
D.2025.111 – 3) Modification de la définition de l'intérêt communautaire	
RESSOURCES HUMAINES	Présentés par
D.2025.112 – 4) Suppression d'emplois	<i>Pierre BALLESIO, Président</i>
D.2025.113 – 5) Mise à jour du tableau des effectifs de la CCPO au 1er janvier 2026	
D.2025.114 – 6) Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	
D.2025.115 – 7) Convention de mise à disposition du service technique entre la CCPO et ses communes membres pour l'année 2026	
D.2025.116 – 8) Adhésion aux conventions de participation en matière de protection sociale complémentaire portées par le CDG69	
FINANCES	Présentés par
D.2025.117 – 9) Cession de une action de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon à la commune de Ternay pour son intégration au sein de la SPL PACTE RHÔNE	<i>Mireille BONNEFOY, Vice-présidente déléguée aux finances</i>
D.2025.118 – 10) Exercice 2026 – Ouverture de crédits d'investissement – Budget principal	
EMPLOI – VIE ECONOMIQUE	Présenté par
D.2025.119 – 11) Avenant 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon et la Mission Locale Rhône Sud-Est	<i>Michel BOULUD, Vice-président délégué à l'emploi et à la vie économique</i>
INFORMATION JEUNESSE	Présenté par
D.2025.120 – 12) Convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône pour l'organisation de l'action "L'artisanat fait son cinéma"	<i>Michel BOULUD, Vice-président délégué à l'emploi et à l'information jeunesse</i>
SMAAVO	Présenté par
D.2025.121 – 13) Présentation des rapports d'activités GEMAPI et complémentaire GEMAPI 2024 du SMAAVO	<i>Michel BOULUD, 2^e Vice-président</i>

EXTENSION DES PARCS D'ACTIVITES	Présenté par
D.2025.122 – 14) Arrêt de l'inventaire des zones d'activités économiques de la CCPO	Nicolas VARIGNY, Vice-président délégué à l'extension des parcs d'activités
LOGEMENT - HABITAT	Présentés par
D.2025.123 – 15) Convention n°6 d'attribution pour une aide à la rénovation thermique dans le cadre de MaPrimeRénov'Parcours Accompagné	
D.2025.124 – 16) Garantie partielle d'emprunt à Deux Fleuves Rhône Habitat opération rue de Morze à Ternay	
D.2025.125 – 17) Garantie partielle d'emprunt 3F Immobilière Rhône-Alpes opération avenue des Terreaux à Saint-Symphorien d'Ozon	Nicolas VARIGNY, Vice-président délégué au logement
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Présenté par
D.2025.126 – 18) Présentation du rapport d'activités 2024 du SEPAL	Nicolas VARIGNY, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire
PATRIMOINE	Présenté par
D.2025.127 – 19) Acquisition du foncier pour la piscine de Saint Symphorien d'Ozon	Jean-Philippe CHONE, Vice-président délégué au patrimoine
MOBILITES	Présentés par
D.2025.128 – 20) Délégation de la compétence covoiturage – Actualisation de la politique d'incitation financière aux covoitureurs pour l'année 2026	
D.2025.129 – 21) Versement d'une quote part du versement mobilité par SYTRAL MOBILITE	
D.2025.130 – 22) Présentation du rapport d'activités 2024 du SYTRAL Mobilités	Jean-Philippe CHONE, Vice-président délégué aux mobilités
VOIRIE	Présentés par
D.2025.131 – 23) Avenant 1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage dans la cadre du projet Hameau des Pins à Communay/Chuzelles	
D.2025.132 – 24) Délégation au bureau communautaire - Passation de l'accord-cadre à marchés subséquents de travaux publics de voirie	
D.2025.133 – 25) Délégation au bureau communautaire - Passation de l'accord-cadre à bons de commande pour les espaces verts	
D.2025.134 – 26) Approbation du règlement de voirie d'intérêt communautaire	
D.2025.135 – 27) Quartier de la Ville - Désaffectation de l'usage public d'une parcelle de voirie à Ternay	Timotéo ABELLAN, Vice-président délégué à la voirie

Décisions du Président :

- N°52.25 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois
 Montant : 1 000 €
 Propriétaire : Privé

- N°53.25 : Signature du contrat n°2025.23.00 relatif à la mission de contrôle technique dans le cadre du projet de réhabilitation de l'Hôtel des Buffières en école de musique à St Symphorien d' Ozon
 Montant : 18 890 € HT soit 22 668 € TTC
 Société : APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION
- N° 54.25 : Signature du contrat n°2025.24.00 relatif à la coordination SPS pour la création d'un aménagement cyclable depuis le CD12 à Ternay jusqu'à la gare SNCF de Sérézin du Rhône
 Montant : 3 900 € HT soit 4 680 € TTC
 Société : ICDF
- N°55.25 : Virement de crédits n°1 – Budget annexe EMO – prévoir des crédits supplémentaires en charges courantes pour le fonctionnement de l'école de musique :

Section	Sens	Montant	Chapitre	Article	Fonction
Fonctionnement	Dépenses	- 200 €	65	6541	311
Fonctionnement	Dépenses	- 200 €	67	673	311
Fonctionnement	Dépenses	- 300 €	68	6817	311
Fonctionnement	Dépenses	+ 700 €	011	6188	311

- N°56.25 : Signature de la convention n°1 pour le versement d'une aide au développement des TPE
 Montant : 2 000 €
 Société : « L'atelier gourmand BY Cé »
- N° 57.25 : Signature du contrat n°2025.30.00 relatif à l'hébergement et la maintenance des logiciels Nanook et Bokeh du réseau des bibliothèques de la CCPO
 Montant : 3 545.61 € HT soit 4 254.73 € TTC pour 1 an
 Société : AFI
- N°58.25 : Signature du contrat n°2025.28.00 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché d'assurance dommages-ouvrage dans le cadre du projet de requalification de la piscine de Saint Symphorien d' Ozon
 Montant : Tranche ferme : 4 000€ HT soit 4 800€ TTC
 Tranche optionnelle n°1 : 1 200€ HT soit 1 440€ TTC
 Tranche optionnelle n°2 : 3 100€ HT soit 3 720€ TTC
 Tranche optionnelle n°3 : 5 200€ HT soit 6 240€ TTC
 Tranche optionnelle n°4 : 600€ HT soit 720€ TTC,
 Soit un total de 14 100€ HT soit 16 920€ TTC
 Cabinet : GRI AVOCAT, représenté par Maître Guillaume ROSSIGNOL-INFANTE
- N° 59.25 : Signature du contrat n°2025.31.00 relatif à la publication des avis, l'e-diffusion des dossiers de consultation, la réception électronique des plis et la communication électronique sur un profil acheteur dans le cadre des procédures de marchés publics
 Montant : 3 545.61 € HT soit 4 254.73 € TTC pour 1 an
 Société : DEMATIS
- N° 60.25 : Signature du contrat n°2025.32.00 relatif à la mission de coordination SPS pour le remplacement de garde-corps sur l'ouvrage enjambant l'A7 à Ternay
 Montant : 350 € HT, soit 420 € TTC pour la phase de conception ;
 450 € HT, soit 540 € TTC pour la phase de réalisation
 Société : ICDF

Décisions du Bureau :

N°B29.25 : Autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat n°2025.13.00 relatif à la réalisation de travaux supplémentaires. En effet des travaux de terrassement ont fait apparaître d'importantes fondations en béton armé pour l'insertion d'un silo enterré pour la collecte du verre dans l'emprise du parking Rue de la Poste à Chaponnay

Montant : incidence financière +14.98%, de 23.519.32 € HT soit 28 223.19 € TTC, passant le marché révisé à 180 485.82€ HT soit 216 582.98 € TTC

Société : Entreprise JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES

N°B30.25 : Autorisation de signature du contrat n°2025.26.00 relatif à l'élagage des arbres communautaires

Montant : sans montant annuel minimum et avec un montant annuel maximum de 80 000.00 € HT

Société : POTHIER ELAGAGE

N°B31.25 : Acquisition des parcelles cadastrées section C n°2693, n°2694 et n°2695, commune de Marennes, sise rue de l'église, pour une surface d'environ 78 m² pour le projet de l'élargissement de la rue de l'église

Montant : euro symbolique

Propriétaire : privé

N°B32.25 : Autorisation de signature l'avenant au contrat n°2024.40.00 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de requalification de la piscine pour la réalisation d'une étude de modélisation sur la géothermie de la piscine dans le cadre de la phase 6 : Elaboration du dossier de consultation des entreprises du marché global de performance

Montant : incidence financière de +5.54%

Tranche ferme :

- 37 082.50 € HT soit 44 499 € TTC ;

Tranche optionnelle n°1 :

- 117 274.80 € HT soit 140 729.76 € TTC ;

Tranche optionnelle n°2 :

- 61 380 € HT soit 73 656 € TTC ;

Tranche optionnelle n°3 :

- 11 900 € HT soit 14 280 € TTC ;

Soit un montant de 227 637.50 € HT soit 273 164.76 € TTC correspondant à la prestation complète.

Société : ARTELIA

N°B33.25 : Autorisation de signature du contrat n°2025.33.00 relatif aux travaux de signalisation horizontale

Montant : sans montant annuel minimum et avec un montant annuel maximum de 150 000.00 € HT

Société : GROUPE HELIOS Division Proximark